

Les vols à Drouot obligent l'hôtel des ventes à changer

SCANDALE. Après que neuf manutentionnaires et leur employeur ont été mis en examen pour « association de malfaiteurs » et « vols », la célèbre maison est contrainte à renouveler son personnel. L'enquête judiciaire se poursuit.

C'était le symbole de Drouot : les fameux « cols rouges » qui ont donné l'un de leurs surnoms aux « Savoyards », ces manutentionnaires de la célèbre maison de vente aux enchères depuis cent cinquante ans, resteront aux vestiaires, remplacés par de nouveaux employés.

Alors que l'établissement effectue aujourd'hui sa rentrée, les tenues traditionnelles de ce personnel exclusif seront remplacées par de vulgaires tee-shirts bleus, le temps qu'un nouvel uniforme soit réalisé. Une révolution qui signe la fin d'une époque sur fond de scandale.

La mise en examen pour « association de malfaiteurs » en tant que personne morale, et l'interdiction d'exercer qui a frappé cet été l'Union des commissionnaires de l'hôtel des ventes (UCHV), la structure officielle qui employait les 110 Savoyards, a sonné le glas de l'entreprise qui organisait la manutention de Drouot. Et ce après que neuf de ses employés cols rouges, ont été mis en examen fin 2009 pour « vol en bande organisée ».

« Ils se débarrassent de nous. Ils ont fait l'amalgame entre les mis en examen et les autres UN EMPLOYÉ DE DROUOT »

Face à l'enquête judiciaire, Drouot n'a eu d'autre choix que de clore un siècle et demi d'histoire et de s'organiser différemment. C'est la société André Chenue qui a été retenue il y a dix jours, au terme d'un appel d'offres où s'affrontaient trois entreprises candidates, dont un avatar de l'UCHV, resuscitée sous un nouveau nom avec plusieurs dizaines de Savoyards non impliqués dans le scandale judiciaire. Pour nombre de spécialistes, ces derniers apparaissent comme les plus à même de faire tourner les rouages si particuliers de la salle des ventes. Mais le risque de nouvelles mises en examen était trop grand, lié au fait que pour l'instant l'enquête policière n'a répertorié le contenu que de la moitié

des 110 box privés appartenant aux cols rouges. Dans ces lieux placés sous séquestre, les enquêteurs ont déjà retrouvé un Courbet, des diamants et de multiples objets de moindre valeur.

Avec André Chenue, l'hôtel des ventes s'est finalement offert l'aristocratie de la manutention d'art. L'entreprise, née en 1760, porte le nom du layetier de Marie-Antoinette, chargé d'emballer le linge de la famille royale. Pas sûr que cela suffise à rassurer les aficionados de la salle des ventes. « Cette rentrée, c'est le flou artistique, ironise un crieur, chargé de l'annonce des enchères, alors que s'est déroulée vendredi une réunion de préparation avec l'entreprise Chenue. Les nouveaux, ils n'y connaissent rien. Sur les quarante mecs qu'on a vus, il n'y en avait qu'un qui avait déjà assisté à une vente aux enchères ! » Un audit, réalisé il y a cinq ans, montrait que 300 salariés « normaux » seraient nécessaires pour remplacer les cols rouges, lesquels fonctionnaient à parts égales dans l'UCHV sans horaires ni grilles de salaires. « Ils se débarrassent de nous, déplore l'un d'eux. Ils ont fait l'amalgame entre les mis en examen et les autres. Aujourd'hui, on est sur la paille. Beaucoup vont repartir en Savoie. » « Ils vont les regretter leurs Savoyards, renchérit le crieur. Ils étaient corvéables à merci, toujours dispos. »

D'autres attendent de voir, conscients que les malversations des cols rouges appelaient un changement de règne. Et la révélation récente d'un rapport sur Drouot remis en avril à la garde des Sceaux est venue enfoncer le clou. « Ces sept pages sont accablantes, souligne un commissaire-priseur. Elles pointent du doigt l'opacité de la structure, un conservatisme organisé, des méthodes de travail dépassées, mais aussi un manque d'encadrement juridique. » Pour en débattre, le président de Drouot, Georges Delettret, rencontre aujourd'hui le ministre de la Justice. Il verra celui de la Culture à la fin du mois.

CÉLINE CAREZ
ET NICOLAS JACQUARD



HÔTEL DES VENTES DE DROUOT (PARIS IX^e), HIER. L'établissement effectue aujourd'hui sa rentrée avec un grand changement dans la maison : l'arrivée de nouveaux manutentionnaires, vêtus de tee-shirt bleu. (R/OUVRIER LE)

« Nous serons vigilants sur la sécurité »

GEORGES DELETTRET ● le président de Drouot Holding

Georges Delettret, président de Drouot Holding, détaille comment il compte opérer la réouverture de sa maison de vente aux enchères sans les manutentionnaires historiques. **Que vous inspire la disparition des « cols rouges » ?** GEORGES DELETTRET. Je suis triste pour eux, mais avec toute cette histoire, nous avons été entraînés dans la boue. Nous avons dû prendre des décisions fortes. C'est dommage, ça pénalise ceux de ces Savoyards qui ne sont peut-être pas impliqués dans cette affaire de vol. **Comment s'effectue leur remplacement ?**

Trente manutentionnaires d'une nouvelle société seront disponibles dès ce mardi où dix salles seront ouvertes. Ils seront une cinquantaine dans les semaines à venir, lors des nouvelles ouvertures de salles. Avant, les « cols rouges » faisaient la mise en place, mais aussi le transport. Désormais, nous voulons dissocier les deux, et nous avons lancé plusieurs appels d'offres pour le transport. **Avez-vous pris des mesures en termes de sécurité ?** Dorénavant, tout le monde à Drouot aura un badge pour pénétrer dans le bâtiment en dehors des heures d'ouverture au public, comme dans les ministères ou les musées. On va être vigilant. PROPOS RECUEILLIS PAR C.C.



Georges Delettret. (ANDIA/D. DELA)

ASSASSINAT

Les bourreaux de Cyril aux assises

Les époux Driancourt et leur avocat, M^e Vincent Omez, ont bataillé pendant sept ans pour obtenir ce procès. Une longue quête pour la vérité. Le jour tant attendu est arrivé.

Ce matin, les trois bourreaux présumés de Cyril Driancourt, adolescent fragile mort à 15 ans au terme d'un épouvantable martyre pendant un séjour en Afrique pour jeunes en difficulté, comparaissent devant la cour d'assises des mineurs du Finistère, à Quimper. Frédéric Aupérin, un ancien militaire qui encadrait le

stage en Zambie, et ses deux coaccusés, âgés de plus de 16 ans à l'époque des faits, sont jugés, libres, pour « actes de torture et de barbarie » sur personne vulnérable. Le premier encourt vingt ans de réclusion, comme les deux autres si la cour ne retient pas l'excuse de minorité.

Attaché toute une nuit dans un enclos à cochons

Gamin mal dans sa peau souffrant d'épilepsie, Cyril vivait avec ses parents, ses deux frères et sa sœur à Plougastel-Daoulas. « Il rejetait

l'école et avait l'esprit fugueur, mais Cyril avait une douceur incroyable en lui. Un dur au cœur tendre », confie sa mère, Doriane. L'adolescent aurait aimé travailler dans l'agriculture ou avec les animaux. « Mais sa passion, c'étaient les pompiers », glisse Doriane.

Au début des années 2000, Cyril est placé dans un foyer par un juge des enfants. En 2003, il part en Afrique pour participer à un stage dit de rupture organisé par l'association parisienne Vagabondage. But : socialiser des jeunes difficiles en les cou-

rant de leur environnement. « J'avais confiance, mais je n'aurais jamais dû envoyer Cyril là-bas, je ne pourrai jamais me le pardonner », soupire Doriane. La mère n'y est pourtant pour rien si le séjour de son fils a basculé dans l'horreur. Cyril devient le souffre-douleur du groupe de neuf ados, dont certains sont des caïds. Il fugue, mais est vite repris. Cyril est tabassé par Aupérin et plusieurs mineurs, à moitié noyé dans une mare de boue et attaché toute une nuit dans un enclos à cochons. Frappé à nouveau, humilié, il

décède le 27 mars 2003 mais transport dans une clinique. Se expert, le décès est lié à un épileptique provoqué par les s' « Nous appréhendons de voir périn pour la première fois. On qu'il prendra au moins vingt explique Doriane au sujet d' cipal accusé qui a reconr coups, mais qui minimise les l' procès, ou l'ex-directeur de Va dage est jugé pour « homicid lontaire », doit s'achever le 1^{er} c

GEOFFROY TOM